

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 24 NOVEMBRE 2015

L'An Deux Mille Quinze, le vingt-quatre novembre à dix-neuf Heure, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TALUT.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Gérard EVANGELISTA, Martine GAUTHERON, Christiane GUICHERD, Michelle HUVET, Jean-Pierre JOURDAIN, Hervé MASSARDIER, Virginie MAS, Patricia MIQUET, Olivier SUSINI, Jean-Pierre TALUT, Jacques THOMAS,

Monsieur Jean-Pierre TALUT présente un pouvoir de Monsieur Patrick FIORINI
Madame Christiane GUICHERD présente un pouvoir de Monsieur Didier PIGNARD

Excusés :
Monsieur François DENISSIEUX

Objet :

Bilan d'activité 2014 Monsieur le Président présente le rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Murois pour l'année 2014.

Après délibération, à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

PREND ACTE de la communication du rapport d'activité 2014 du SIM.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 25 novembre 2015

Le Président

Jean-Pierre TALUT

